

Secrétariat.
TERRITOIRES
DU
RUANDA-URUNDI

Kigali, le 23 février 1938.

N° 543 /Just.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°

du 19.....

ANNEXE

OBJET :

Imprimés .

N° 552/Just. Copie pour information à Monsieur l'Administrateur Territorial de Ruhengeri en lui signalant que toutes réquisitions (celles d'imprimés également) sont à adresser aux services compétents des Territoires à Usumbura .

Le Résident du Ruanda
M. Simon,

M. Simon

Monsieur le Gouverneur ,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Administrateur Territorial de Ruhengeri demande que lui soient envoyés les imprimés suivants :

- Feuilles d'audience et de jugements de police
- Feuilles Mise en détention préventive
- Feuilles Réquisition à fin d'emprisonnement
- Feuilles d'audience pour le Tribunal Territorial

Il n'y fixe pas la quantité : cent exemplaires de chaque formulaire suffiraient .

Le Résident du Ruanda

signé: M. Simon,



Monsieur le Gouverneur des Territoires
du Ruanda - Urundi

à Usumbura .

Recu le 17.3.38
172 / T.T
4-3-38

RESIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI.
=====

Ruhengeri

17.2.38

42/T. T.

Monsieur le Chef du Parquet,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir envoyer pour le territoire de Ruhengeri les imprimés cités ci-dessus :

Feuilles d'audience et de jugement.
Feuilles Mise en détention préventive etc...
Feuilles Réquisition à fin d'emprisonnement
Feuilles d'audience pour le Tribunal Territorial.

L. O. P. J. TRATSAERT, R

A Monsieur le Chef du Parquet du Rwanda

à

K I G A L I .